MOTO VERTE CHATEAU- RENARD

⮜REGLEMENT PARTICULIER MOTO-CROSS DU 1er AVRIL 2018⮞

Correspondance: motovertechateaurenard@gmail.com

Tel : 06 29 36 50 57- 0675 03 25 31

Facebook : Mv chateaurenard

ATTENTION : suite à un problème indépendant de notre volonté, les pilotes seront placés dans le parc coureur par ordre d'arrivée, ceux désirant être ensemble devront se regrouper avant d'arriver sur le site. *(En aucun cas des changements seront tolérés après la mise en place)*

L'accès au parc coureurs sera possible le samedi 31 mars à partir de 14h00 jusqu'à 22h00. Chaque véhicule sera équipé d'un extincteur réglementaire, d'un tapis environnemental et d'un bidon carburant métallique.

Chaque pilote aura droit à l'accès gratuit, ainsi que 3 accompagnants.

Le respect des règlements FFM et de la ligue Centre Val de Loire seront à observer par les pilotes et leurs accompagnateurs.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les feux et barbecues sont interdits dans le parc coureurs.

Les pilotes et leurs accompagnateurs seront contrôlés à l'entrée, accompagnés et placés dans le parc pilote. Les allées de circulation et sécurité/incendie devront être respectées.

Une zone d'essai moto sera réservée dans le prolongement du chemin d'accès au parc pilote.

En Aucun cas un véhicule à moteur ou deux roues sera accepté après 8h130 dans la zone spectateurs.

Conformément au règlement FFM, le silence devra être observé et respecté dans le parc coureur à partir de 22h00. Chacun doit respecter le sommeil de tous, un contrôle sera effectué par des officiels et par le service de sécurité.

Un service de sécurité avec maître- chien sera présent toute la nuit du samedi au dimanche, mais les mesures contre le Vol devront être observées, l'accès au parc pilotes n'étant pas clôturé.

Le contrôle administratif sera ouvert le samedi 31 mars à 16h00 jusqu'à 19h30. Le dimanche matin de7h00 à 8h15. Les accompagnants licenciés devront également présenter leur licence afin qu'un bracelet leur soit remis (attaché au poignet), ce qui leur autorisera l'accès à la zone panneauteur.

Les chronos seront visibles depuis la zone panneauteur et depuis la zone spectateurs.

Le déplacement à moto dans le parc pilote se fera à allure modérée avec le port du casque, l'accès au parc d'attente se fera par le chemin le long du bois.

Le déplacement des accompagnants se fera par une allée parallèle (banderole) au chemin.

Comme l'an passé, chaque pilote devra laisser son emplacement dans l'état ou il l'a trouvé, sacs poubelles regroupés et trous rebouchés. Un tri sélectif verres, emballages recyclables sera mis à disposition. WC et eau potable sont à votre disposition.

Merci de votre comportement responsable, sportivement le club **moto verte Château-Renard**.

Château-Renard
site officiel

Centre-Val de Loire